



Crise économique, durée du chômage et accès local à l'emploi : Eléments d'analyse et pistes d'actions de politique publique locale

Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

► To cite this version:

Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar. Crise économique, durée du chômage et accès local à l'emploi : Eléments d'analyse et pistes d'actions de politique publique locale. 2014. halshs-01143489

HAL Id: halshs-01143489

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01143489>

Preprint submitted on 17 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Crise économique, durée du chômage et accès
local à l'emploi : Eléments d'analyse et pistes
d'actions de politique publique locale**

MATHIEU BUNEL, ELISABETH TOVAR

www.tepp.eu

CRISE ECONOMIQUE, DUREE DU CHOMAGE ET
ACCES LOCAL A L'EMPLOI :
*ELEMENTS D'ANALYSE ET PISTES D' ACTIONS DE POLITIQUE
PUBLIQUE LOCALE*

Mathieu BUNEL (auteur correspondant)
Université de Bourgogne, LEDi (UMR CNRS 6307) et TEPP (FR-3126)
mathieu.bunel@u-bourgogne.fr

Elisabeth TOVAR
Université Paris Ouest Nanterre La Défense et EconomiX (UMR CNRS 7235)
etovar@u-paris10.fr

Rapport d'étude

Août 2014

Etude réalisée de 2012-2014 dans le cadre d'une convention avec la communauté urbaine de Lyon, en partenariat avec la Direction de la Cohésion sociale, la DIRECCTE, UT 69 et le département du Rhône.

Table des matières

Introduction : contexte et objectifs.....	1
1. Les déterminants de la sortie du chômage	3
1.1. Modéliser la probabilité de sortir du chômage : l'approche classique.....	3
a) Les déterminants de la sortie du chômage.....	3
b) Estimer la probabilité de sortir du chômage : l'approche classique des modèles de durée	5
1.2. Localisation, accessibilité à l'emploi et probabilité de sortir du chômage	5
a) Le rôle fondamental de l'accessibilité à l'emploi dans le « Spatial mismatch »	6
b) Déterminants et mesure de l'accessibilité à l'emploi.....	7
2. Zone d'étude et données mobilisées	11
2.1. Intérêt de la Région urbaine de Lyon comme cadre d'étude	11
2.2. Données : le croisement de nombreuses sources statistiques géolocalisées	13
a) Fichiers historiques de Pôle Emploi.....	13
b) Distancier Odomatrix.....	13
c) Fichiers Dads et CLAP.....	13
d) Les statistiques sur les mouvements de main-d'œuvre	14
e) Les données Séquoia sur le stock d'emplois par secteur	15
3. Evolution de l'accessibilité aux emplois disponibles dans la région urbaine de Lyon.....	16
3.1. Sur l'évolution des emplois par secteur et par zone géographique	16
3.2. Accès aux emplois disponibles	22
3.3. Le rayon de prospection des demandeurs d'emploi	25
3.4. Prise en compte de la concurrence entre demandeurs d'emploi	28
4. Accessibilité à l'emploi et durée de chômage.....	29
4.1. Niveau et variation de l'accessibilité aux emplois disponibles	29
4.2. Effet sur la durée de chômage.....	31
5. Sortie du chômage, accessibilité et effets de politiques publiques locales de l'emploi.....	36
5.1. La méthode proposée.....	36
5.2. Les politiques publiques considérées	37
a) Politique 1 : action sur la mobilité des travailleurs	37
b) Politique 2 : action sur le rayon de prospection des demandeurs d'emploi	41
6. Conclusion	44
7. Bibliographie	48
8. Annexes	52

INTRODUCTION : CONTEXTE ET OBJECTIFS

La crise économique de 2008 a eu un impact très fort sur l'évolution du chômage en France, même si ce phénomène est moins marqué que dans d'autres pays de l'Union Européenne (Bentolila *et al.*, 2012) : le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté de l'ordre de 60% consécutivement à ce choc macro-économique.

Les premiers travaux menés au sein de l'INSEE, de la FNAU et de la DATAR (FNAU, 2011 ; DATAR, 2012, Lacroix, 2010 ; Maury, 2012) ont mis en évidence, pour la France, de fortes disparités dans l'impact géographique de la crise. Globalement, la crise a en effet eu tendance à exacerber les inégalités géographiques, amplifiant les fractures sociales et industrielles préexistantes : les régions les plus en difficulté avant la crise ont le plus subi les effets de celle-ci, et certaines régions riches en emplois industriels ont constitué des territoires particulièrement affectés par la hausse du chômage.

A l'échelle de la région urbaine de Lyon (RUL)¹, on retrouve à la fois l'effet très notable de la crise sur le taux de chômage et l'inégale répartition de cette hausse sur les territoires (Bellidenty *et al.*, 2013). Ainsi, entre 2006 et 2008, le taux de chômage a fortement augmenté, passant de 6,1% à 8,9%, principalement sous l'effet d'une baisse très importante de l'emploi intérimaire (- 40%) et d'une forte baisse du nombre d'emplois industriels (- 40 000)². Si la reprise observée à partir de 2010 a permis au département du Rhône de retrouver un niveau d'emploi supérieur à celui observé avant la crise, des territoires comme la zone de Bourgoin-Jallieu ou le département de la Loire ont connu une baisse durable de l'emploi et n'ont pu résorber l'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois.

Une seconde source très importante de disparité, catégorielle, oppose les différentes populations de salariés. Du point de vue des populations, on a en effet tendance à s'intéresser au seul taux de chômage (ou à la durée de chômage) des demandeurs d'emploi de catégorie A, c'est-à-dire ceux sans emploi et disponibles immédiatement. Or, les publications institutionnelles de la DARES (2010a et 2013) montrent qu'il peut exister des différences assez notables dans l'espace et dans le temps si l'on cible plus précisément les populations de demandeurs d'emplois étudiées : jeunes/seniors, qualifiés/non-qualifiés ; hommes/femmes ; chômeurs de longue/courte durée. En particulier, il est maintenant bien établi que les hommes et les jeunes sont ceux qui ont été les plus affectés par la dégradation du marché du travail.

L'objectif de cette étude est de mesurer les effets hétérogènes de la crise, à travers le prisme des durées de chômage, sur les populations et sur les territoires pour les communes appartenant à la Région urbaine de Lyon (RUL).

Il s'agit d'identifier quels profils de demandeurs d'emplois (caractérisés par leur âge, leur sexe, leur qualification, leur secteur de prospection, leur ancienneté au chômage...) et quels profils de territoires (caractérisés par leur tissu industriel, les qualifications de leur population, leur localisation par rapport aux gisements de main-d'œuvre et d'emplois...) ont été particulièrement vulnérables à la crise. Il s'agit aussi, en filigrane, de savoir si la crise a amplifié les inégalités spatiales et catégorielles préexistantes, ou si elle a plutôt engendré une restructuration, à qualifier, des marchés du travail locaux. En particulier, on cherchera à tester l'hypothèse selon laquelle la crise aurait particulièrement touché le secteur industriel, amplifiant la tertiarisation de l'économie.

¹ Cf. la Figure A1 en annexe pour la délimitation géographique de cette zone d'étude.

² Cette chute a été en partie amortie par une très forte augmentation du chômage partiel.

Pour ce faire, nous étudions les déterminants de la durée de chômage des demandeurs d'emplois à l'aide de modèles de durée, outil traditionnellement utilisés à cet effet en économie du travail. Les modèles de durée permettent de mesurer le rôle contrasté de multiples caractéristiques individuelles (sexe, âge, qualification...) sur la probabilité, pour une durée de chômage donnée, de rester au chômage.

L'originalité de ce travail porte sur la prise en compte du rôle joué par la localisation géographique des demandeurs d'emplois, de leurs compétiteurs sur le marché du travail et des emplois vacants sur la probabilité pour les demandeurs d'emplois de sortir du chômage et de retrouver un emploi. Nous apportons un soin particulier à la modélisation de l'accessibilité à l'emploi et mobilisons le modèle SIGMAP que nous avons développé dans des travaux précédents (Bunel et Tovar, 2013, 2014). L'originalité de cet outil est de tenir compte, lors de la mesure de l'accès à l'emploi, des caractéristiques respectives des chômeurs, de leurs compétiteurs et des emplois (éducation, âge, ancienneté des chômeurs et de leurs compétiteurs, secteur d'activité des emplois, caractéristiques des actifs employés à des postes similaires...) mais aussi de leurs localisations respectives (localisation résidentielle des demandeurs d'emplois et de leurs compétiteurs, implantation des emplois vacants).

Nous utilisons cette modélisation détaillée de l'accessibilité pour présenter les effets différenciés de la crise économique sur les territoires et les populations de la RUL du point de vue de l'accessibilité aux emplois disponibles, en tenant compte des coûts de déplacement et du rayon de prospection déclarés des demandeurs d'emploi. Notre hypothèse de travail est que les territoires de la région urbaine de Lyon ont été affectés de manière hétérogène par la crise de 2008. L'évolution de l'emploi en général et par sous-secteurs d'activité n'a peut-être pas connu une évolution uniforme : nous voulons vérifier si la crise a fait émerger des conférences des Maires gagnantes et des zones perdantes en termes d'accessibilité à l'emploi.

Un second objectif est d'étudier l'impact de la variation de l'accessibilité sur le devenir des demandeurs d'emploi. Il s'agit d'étudier la contribution de différents paramètres (accessibilité à l'emploi, mais aussi niveau de diplôme, expérience professionnelle, secteur de prospection...) sur la probabilité de rester au chômage (on parle techniquement du 'taux de survie' du demandeur d'emploi dans les statistiques de Pôle Emploi). Cela permet de donner un premier chiffrage de l'effet de politiques publiques d'amélioration de l'accessibilité à l'emploi comme l'action sur le rayon de prospection des chômeurs ou sur leurs coûts de déplacement.

Le rapport de recherche s'organise de façon suivante : dans la partie 3, nous présentons brièvement les principaux déterminants de la durée de chômage (partie 3.1.) et nous détaillons le rôle joué par l'accessibilité à l'emploi ainsi que sa modélisation (partie 3.2.). Dans la partie 4, nous présentons les données utilisées et traçons le périmètre géographique de la zone étudiée. Dans la partie 5, nous présentons les résultats obtenus sur l'accessibilité différenciée des territoires de la RUL et sur son évolution suite à la crise. Dans la partie 6, nous présentons les résultats portant sur le rôle de l'accessibilité dans la durée de chômage. Enfin, dans la partie 7, nous passons en revue quelques mesures de politiques publiques susceptibles d'améliorer l'accessibilité à l'emploi des demandeurs d'emplois et de réduire la durée de leurs épisodes de chômage et nous proposons une estimation de leur efficacité respective fondée sur nos résultats précédents.

1. LES DETERMINANTS DE LA SORTIE DU CHOMAGE

1.1. MODELISER LA PROBABILITE DE SORTIR DU CHOMAGE : L'APPROCHE CLASSIQUE

a) LES DETERMINANTS DE LA SORTIE DU CHOMAGE

La littérature sur les déterminants de la sortie du chômage est extrêmement vaste, et ce domaine est l'un des plus étudié en économie (cf. Algan *et al.*, 2006 et Fremigacci, 2011). Nous dressons ici un très bref panorama, nullement exhaustif, des principaux déterminants du chômage discutés dans cette littérature.

LES FACTEURS MACROECONOMIQUES

Le premier facteur explicatif du taux et de la durée du chômage est, bien sûr, le contexte macroéconomique : il existe un lien entre croissance du PIB et emploi, bien que l'action précise des mécanismes en jeu, ainsi que leurs ampleurs respectives, soient controversés. Parmi ces mécanismes, citons :

- les **crises** macroéconomiques et le **ralentissement de la croissance** : la crise financière de 2008 s'est propagée à la sphère réelle de l'économie via la restriction du crédit. Le ralentissement de l'activité économique et la montée du chômage entraîne la diminution du pouvoir d'achat des ménages et le ralentissement de la consommation, ce qui crée un cercle vicieux et entretient un niveau de chômage élevé ;
- le **progrès technique** et l'évolution de la **productivité**, via la création de nouveaux procédés ou de nouveaux produits, qui peut engendrer une substitution du capital au travail (destruction d'emplois) mais également une croissance plus riche en emplois qualifiés ou localisés dans les secteurs innovants (déformation de la structure sectorielle des emplois et problème de la reconversion des demandeurs d'emplois peu qualifiés des secteurs en déclin) ;
- la **délocalisation** des entreprises dans un contexte de **mondialisation** et d'approfondissement de l'intégration économique européenne ; elle touche le secteur industriel mais également certains pans des services (centres d'appel) ;
- **l'évolution démographique** avec la croissance de la population active, et la persistance d'un taux de natalité supérieur à celui de la plupart des autres pays de l'OCDE.

Ces facteurs constituent le contexte de cette étude : innovation, croissance, mondialisation et démographie sont restées stables pendant la période considérée, de sorte que nous ne les intégrons pas aux facteurs explicatifs de la durée du chômage (cf. Parties 6 et 7).

i. LA STRUCTURE D'INDEMNISATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOIS

Depuis le début des années 2000, les déterminants institutionnels de la durée de chômage sont très discutés dans la littérature³. Selon cette approche, ce sont les **paramètres du régime d'indemnisation** des chômeurs (durée et montant de l'indemnisation) et **l'accompagnement institutionnel** des demandeurs d'emploi (programmes personnalisés d'accompagnement, cumul avec une activité réduite, subvention des déplacements pour entretien d'embauche...) qui jouent un rôle clef pour expliquer la durée des épisodes chômage.

Sur la **générosité du régime d'indemnisation**, les modèles théoriques en économie du travail indiquent que la *durée des épisodes de chômage devrait augmenter avec la générosité du système d'indemnisation*. Cependant, plus un demandeur d'emploi reste au chômage, plus son salaire de réservation (c'est-à-dire ses

³ Voir Fremigacci (2011) et Algan *et al.* (2006) pour une revue de cette littérature.

prétentions salariales) diminue, ce qui augmente sa probabilité de sortir du chômage. Dans le même ordre d'idées, la probabilité de sortir du chômage dessine un « pic » juste avant l'épuisement des droits des demandeurs d'emploi à l'indemnisation : l'effort de recherche augmente et les chômeurs acceptent des emplois de moins bonne qualité ou qui correspondent moins à leurs caractéristiques. Par contraste, d'autres travaux plus récents mettent en avant les *effets positifs de l'indemnisation du chômage*, en soulignant, en particulier, l'importance de la qualité de bons appariements entre emplois vacants et demandeurs d'emploi. Dans un même ordre d'idées, un autre effet théorique indique qu'un système plus souple quant aux règles de constitution des droits à l'indemnisation augmente l'incitation à reprendre un emploi pour les chômeurs non indemnisés et les chômeurs de longue durée afin de bénéficier de droits plus confortables dans l'éventualité d'un nouvel épisode de chômage. D'un point de vue empirique, les très nombreux travaux menés pour vérifier la validité de ces mécanismes apportent des résultats mitigés (cf. Algan *et al.*, 2006 et Fremigaccci, 2011, pour une revue de la littérature), de sorte qu'il n'est pas possible d'apporter une réponse tranchée à la question du rôle de la générosité du système d'indemnisation du chômage sur les durées de chômage.

Sur l'**efficacité des politiques d'accompagnement** des chômeurs, les travaux menés en France concluent plutôt à un effet positif de la personnalisation de ces dispositifs. Ainsi, Fougère *et al.* (2010) montrent par exemple que le PARE⁴, dans le cadre duquel les chômeurs indemnisés se voient proposer différents types d'accompagnement individualisés, a un effet positif et significatif sur le retour à l'emploi.

ii. L'ORGANISATION ET MODE DE GESTION DES ENTREPRISES

D'autres travaux, comme ceux de Delattre et Salognon (2008) soulignent que le chômage de longue durée est également déterminé par la façon dont s'organise le côté « demande » du marché du travail (celui des entreprises) : dans les secteurs d'activité qui se coordonnent plutôt de façon « interne » (entreprises de grande taille ou administrations conservant longtemps leurs salariés et où il existe un engagement durable des parties dans la relation de travail), les travailleurs licenciés ont développé des compétences spécifiques difficilement valorisables par leurs futurs employeurs, de sorte qu'une fois au chômage, il leur est plus difficile de retrouver un emploi. Dans les secteurs qui se coordonnent de façon « externe », les salariés restent moins longtemps au sein de chaque entreprise, risquent de se retrouver plus fréquemment au chômage mais développent des compétences moins spécifiques plus facilement transférables d'une entreprise à l'autre, de sorte que leurs durées de chômage sont moins longues.

iii. LES CARACTERISTIQUES INDIVIDUELLES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Les caractéristiques individuelles des demandeurs d'emploi constituent, bien sûr, un ensemble de facteurs essentiels pour expliquer la durée passée au chômage (Cases et Lollivier, 1994, Fougère, 2000, ***), qu'il s'agisse de variables démographiques (sexe, âge, nationalité, situation familiale) ou socio-économiques (formation initiale, qualification, type d'emploi précédemment occupé, ancienneté dans l'emploi, secteur d'activité...).

La plupart des études cherchant à mesurer l'effet de ces diverses caractéristiques individuelles sur la durée de chômage indiquent que certains facteurs jouent systématiquement de façon défavorable : le fait d'être une femme allonge la durée de chômage, de même qu'un faible niveau de qualification initial (pas de diplôme du supérieur), une expérience absente ou limitée dans l'emploi, le fait d'avoir occupé un emploi précaire ou à temps partiel, le fait d'être un jeune travailleur (moins de 25 ans) ou un travailleur âgé (plus de 55 ans).

⁴ Plan d'Aide au Retour à l'Emploi, mis en place le 1er juillet 2001.

iv. LA DUREE DE CHOMAGE ELLE-MEME

La durée passée au chômage est une caractéristique individuelle particulière qui a également, de manière rétroactive, un effet sur la probabilité de sortir du chômage (Decreuse et di Paola, 2002) : plus on reste longtemps au chômage, moins la probabilité de retrouver un emploi est élevée. Il existe un effet « boule de neige », le fait d'être resté longtemps au chômage dans le passé impliquant de le rester plus longtemps dans le futur.

Plusieurs mécanismes entrent en jeu :

- Un effet de signal lié à la durée du chômage, perçue par les employeurs comme un indicateur de la productivité des demandeurs d'emplois : plus la durée de chômage est longue, plus la productivité d'un demandeur d'emploi est supposée être faible
- La démoralisation des chômeurs de longue durée : plus un demandeur d'emploi reste longtemps au chômage, moins il est efficace dans sa recherche d'emploi et plus sa probabilité de rester au chômage augmente.
- La perte de capital humain liée à l'épisode de chômage : plus un demandeur d'emploi reste longtemps au chômage, plus ses compétences s'érodent et plus il s'éloigne du standard recherché sur le marché du travail, ce qui se traduit par une plus grande probabilité de rester au chômage.

b) ESTIMER LA PROBABILITE DE SORTIR DU CHOMAGE : L'APPROCHE CLASSIQUE DES MODELES DE DUREE

Dans cette étude, nous utiliserons une méthode classiquement utilisée pour estimer la probabilité, pour les demandeurs d'emploi de la région du Grand Lyon, de sortir du chômage. Nous raisonnerons à « état du monde » constant, en supposant que les paramètres macroéconomiques, réglementaires institutionnels et de régulation des entreprises restent stables pendant la période considérée. Nous mettrons donc l'accent sur les caractéristiques individuelles des demandeurs d'emploi et nous étudierons leur effet sur la probabilité, une fois au chômage depuis une certaine durée, d'y rester.

Cette façon d'estimer le rôle des caractéristiques individuelles sur le chômage est standard en économie du travail et mobilise des « modèles de durée ». Le terme technique utilisé dans ces modèles de durée est celui de « taux de survie » au chômage, qui indique la **proportion de personnes qui restent au chômage pendant une période donnée** (= de « survivre » dans les statistiques de Pôle Emploi). Cette survie peut être affectée de manière proportionnelle ou non-proportionnelle par les caractéristiques individuelles des chômeurs (âge, expérience, niveau de formation) mais également par des éléments liés à leur implantation géographique (localisation des emplois, nombre de concurrents potentiels, qualité des infrastructures routières...).

1.2. LOCALISATION, ACCESSIBILITE A L'EMPLOI ET PROBABILITE DE SORTIR DU CHOMAGE

L'**originalité de cette étude** consiste à développer la **prise en compte « spatialisée » des déterminants individuels des durées de chômage** : si les caractéristiques individuelles des demandeurs d'emplois jouent un rôle clef pour expliquer leurs durées de chômage, il faut aussi s'intéresser à leurs **localisations** respectives les uns par rapport aux autres ainsi que par rapport aux emplois vacants. Cela revient à se poser la question de l'impact **de l'accessibilité à l'emploi** sur les flux de sortie du chômage et donne une vision dynamique du marché du travail en tenant compte de l'hétérogénéité spatiale des marchés locaux du travail.

a) LE ROLE FONDAMENTAL DE L'ACCESSIBILITE A L'EMPLOI DANS LE « SPATIAL MISMATCH »

En économie spatiale, l'étude du rôle de la localisation résidentielle des travailleurs sur leurs performances sur le marché du travail (taux et durée du chômage, probabilité du retour à l'emploi...) s'inscrit dans la problématique du « spatial mismatch » (en Français, mauvais appariement spatial), formulé pour la première fois par John Kain en 1968. Chez Kain, il s'agissait de montrer que le taux de chômage élevé des Noirs Américains qui peuplaient le centre des villes étatsuniennes (« innercities ») était le résultat de la délocalisation progressive des emplois en banlieue, accompagnée par la migration progressive des Blancs Américains dans les « suburbs ».

Depuis ce travail fondateur, une riche littérature théorique a cherché à montrer par quels canaux **la localisation géographique des travailleurs peut affecter leur accès à l'emploi** (coût et fatigue dus au transport, méconnaissance des offres d'emploi, discrimination à l'encontre de certains quartiers...). Du côté des études empiriques, de nombreux travaux ont cherché à tester la réalité de cette hypothèse du spatial mismatch ainsi que l'importance relative de trois de ses déterminantes théoriques clefs :

- le rôle de la localisation de ces derniers, de celle des travailleurs et du réseau de transport ;
- les caractéristiques individuelles des travailleurs jouent, pour chaque emploi accessible, sur leur employabilité ;
- enfin, les caractéristiques du lieu de résidence des travailleurs peuvent jouer sur l'accès à l'emploi via les réseaux locaux, d'éventuels effets de pairs ou une éventuelle discrimination à l'encontre de certains quartiers.

Sur le contexte des Etats-Unis, le premier à être étudié, les premières études empiriques ont montré des résultats contradictoires ; Kain (1992) et Ilhanfledt et Sjoquist (1998) indiquent que cela est peut-être dû à des problèmes méthodologiques liés à la mesure de l'accessibilité aux emplois. La génération suivante de travaux renouvelle la mesure de l'accessibilité et valide la réalité du spatial mismatch, montrant qu'à caractéristiques individuelles identiques i) une mauvaise accessibilité engendre de faibles performances sur le marché du travail (Ong et Miller, 2005; Johnson, 2006), de même que ii) vivre dans un quartier défavorisé (Massey *et al.*, 1991, Rosenbaum et Harris, 2001).

Les travaux portant sur le contexte européen sont moins nombreux et plus récents ; jusqu'à une période récente, les villes européennes semblaient en effet « immunisées » contre le spatial mismatch du fait de leur compacité, de leurs réseaux de transport en commun et de leur faible degré de ségrégation (Korsu et Wenglenski, 2010). Cependant, de plus en plus de travaux suggèrent la réalité du spatial mismatch de ces villes – et notamment de Paris parmi elles. Pour les villes britanniques, cela a été mis en évidence par Fieldhouse (1999), Houston (2005) et Patacchini et Zenou (2005) ; Musterdet *al.* (2003) et van der Klaauw et van Ours (2003) ont travaillé sur les Pays-Bas ; Brännström (2004) et Aslundet *al.* (2006) sur la Suède ; Dujardin *et al.* (2008) sur Bruxelles ; Matas *et al.* (2010) sur Madrid et Barcelone.

En ce qui concerne les villes françaises, les résultats sont relativement contradictoires à la fois sur la réalité du spatial mismatch et sur le rôle relatif de ses trois déterminants. Alors que Maysat et Laurent (1997) ne trouvent pas d'effets d'externalités locales négatives sur le taux de chômage, Choffel et Delattre (2003), Gobillon et Selod (2007) et Duguet *et al.* (2009) trouvent des effets de quartiers négatifs. Sur le facteur accessibilité, Gaschet et Gaussier (2003), Gobillon et Selod (2007) et Duguet *et al.* (2009) ne trouvent au mieux qu'une relation négative faiblement significative entre l'accessibilité et le chômage, alors que par contraste, Korsu et Wenglenski (2010) mettent à la fois en lumière l'effet de l'accessibilité et des effets de quartiers sur le chômage. Détang-Dessandre et Gagné (2009) et Korsu et Wenglenski (2010) sur les villes françaises.

b) DETERMINANTS ET MESURE DE L'ACCESSIBILITE A L'EMPLOI

Plusieurs éléments entrent en jeu dans la mesure de l'accessibilité à l'emploi. Nous les présentons dans cette section avant de détailler la façon dont nous voulons mobiliser ces éléments pour étudier les disparités d'accessibilité à l'emploi dans la région urbaine de Lyon.

Concrètement, un indicateur d'accès à l'emploi mesure, pour une zone géographique donnée ou pour un travailleur i , le rapport entre les emplois disponibles ou vacants et le nombre de postulants. On peut l'exprimer comme le rapport entre les emplois et le nombre de compétiteurs pour ces emplois :

$$\text{accessibilité}_i = \frac{\text{emplois}_i}{\text{compétiteurs}_i}$$

Il n'existe pas de consensus dans la littérature économique sur les éléments susceptibles d'entrer dans la définition d'un tel indicateur, et l'utilisation de différentes méthodes de mesure peut conduire à des résultats significativement différents (Bunel et Tovar, 2014).

Dans cet article, on mobilise l'indicateur original d'accès à l'emploi proposé par Bunel et Tovar (2014). Cet indicateur tient compte (1) des emplois réellement disponibles pour les demandeurs d'emploi, (2) de la proximité géographique entre le lieu d'habitation des travailleurs et le lieu d'implantation des entreprises et (3) des caractéristiques individuelles des demandeurs d'emploi mais aussi de leurs concurrents pour les emplois qui répondent à leurs caractéristiques individuelles.

i. DEFINITION DES EMPLOIS DISPONIBLES

Ces caractéristiques doivent être croisées avec celles des emplois réellement disponibles pour les demandeurs d'emploi (qualification demandée, secteur d'activité...) dans une zone géographique donnée (Ihlanfeldt et Sjokist, 1998 ; Dares, 2010a et 2010b).

Cette question de l'identification des emplois vacants est plus ardue qu'il n'y paraît. Une difficulté majeure est liée au fait que les données sur les emplois vacants sont relativement rares et difficiles d'accès aussi bien en France que dans l'ensemble des pays industrialisés. En effet, les données administratives ne fournissent pas des informations exhaustives et géolocalisées sur les emplois vacants⁵ : ces sources portent uniquement sur le stock d'emplois occupés (NBER, 1966, Fondeur et Zando, 2009 ; Dares, 2010).

Il en résulte que dans l'immense majorité des études, françaises et internationales réalisées sur ce thème ce stock est utilisé en tant que proxy des emplois vacants (Jayet, 2000 ; Korsu et Wenglenski, 2010 ; Bunel et Tovar, 2013, 2014). Seuls Rathelot et Ionessku (2014) mobilisent une base de données originale portant sur les Etats-Unis et peuvent repérer le flux de demandeurs d'emplois et d'emplois vacants.

Nous proposons de travailler sur les emplois vacants (et non le stock d'emplois existants). Pour ce faire, nous utilisons une stratégie visant à utiliser les informations statistiques issues des déclarations sur la mobilité de la main-d'œuvre (DMMO) et les enquêtes sur la mobilité de la main-d'œuvre (EMMO) disponibles au niveau local et sectoriel (Lutinier, 2007) et portant respectivement sur les entreprises de 10 salariés et plus et sur celles de moins de moins de 10 salariés. Nous avons été contraints de recourir à des séries semi-agrégées et à raisonner par interpolation car les données individuelles associées ne sont pas accessibles aux chercheurs.

⁵Rathelot et Ionessku (2014) mobilisent une base de données originale portant sur les Etats-Unis permettant de repérer le flux de demandeurs d'emplois et d'emplois vacants. Il n'existe pas à notre connaissance de base de données française qui fournisse ce type d'information.

TEPP Rapports de Recherche 2015

15-3. L'adresse contribue-t-elle à expliquer les écarts de salaires ? Le cas de jeunes sortant du système scolaire

Emilia Ene Jones, Florent Sari

15-2. Analyse spatiale de l'espace urbain : le cas de l'agglomération lyonnaise

Emilie Arnoult, Florent Sari

15-1. Les effets de la crise sur les disparités locales de sorties du chômage : une première exploration en Rhône-Alpes

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Florent Sari

TEPP Rapports de Recherche 2014

14-6. Dépréciation du capital humain et formation continue au cours du cycle de vie : quelle dynamique des externalités sociales ?

Arnaud Chéron, Anthony Terriau

14-5. La persistance du chômage ultra-marin

Yannick L'Horty

14-4. Grèves et productivité du travail : Application au cas français

Jérémy Tanguy

14-3. Le non-recours au RSA "socle seul": L'hypothèse du patrimoine

Sylvain Chareyron

14-2. Une évaluation de l'impact de l'aménagement des conditions de travail sur la reprise du travail après un cancer

Emmanuel Duguet, Christine Le Clainche

14-1. Renforcer la progressivité des prélèvements sociaux

Yannick L'Horty, Etienne Lehmann

La Fédération TEPP

La Fédération de recherche CNRS **Travail, Emploi et Politiques Publiques (TEPP, FR n°3435)** réunit des centres de recherche en économie et sociologie :

- Le **Centre d'Etudes des Politiques Economiques de l'université d'Evry, EPEE**, Université d'Evry Val d'Essonne
- Le **Centre Pierre Naville, CPN**, Université d'Evry Val d'Essonne
- Le **Centre de Recherche en Economie et Management, CREM**, Université de Caen Basse Normandie et Université de Rennes 1
- **L'Equipe de Recherche sur les Marchés, l'Emploi et la Simulation, ERMES**, Université de Paris II Panthéon-Assas
- **L'Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Temporelles en Economie, ERUDITE**, Université de Paris-Est Créteil et Université de Paris-Est Marne-la-Vallée
- Le **Groupe d'Analyse des Itinéraires et des Niveaux Salariaux, GAINS**, Université du Maine

La Fédération TEPP rassemble 150 chercheurs et enseignants-chercheurs, 140 doctorants et 40 chercheurs associés, qui étudient les mutations du travail et de l'emploi en relation avec les choix des entreprises et analysent les politiques publiques en mobilisant les nouvelles méthodes d'évaluation.

www.tepp.eu